

### Ordre du jour

Numero unique de document : GT04201451

Date document : 03/09/2014 Direction : DP2 CARDIO Pôle : Cardio -Vasculaire

Personne en charge : Lotfi BOUDALI

## Médicaments du système cardiovasculaire et les médicaments indiqués dans la thrombose

#### Groupe de travail n°5

Séance du 11/09/2014 de 14H00 à 17H00 en salle A012

Programme de séance			
	Sujets abordés	Action (pour audition, information, adoption ou	
		discussion)	
1.	Introduction		
1.1	Adoption de l'ordre du jour		
1.2	Adoption du CR		
2.	Dossiers thématiques		
2.1	Solutés de cardioplégie	Pour discussion	
3.	Dossiers Produits – Substances (National)		
3.1	ATU de COHORTE - CUSTODIOL	Pour discussion	
4.	Dossiers Produits – Substances (Europe)		
4.1			
5.	Tour de Table		

#### **Dossier**

Nom du dossier	Les solutés de cardioplégie
Dossier thématique	
Dossiers Produits – Substances (National)	
Dossiers Produits – Substances (Europe)	

#### Présentation de la problématique

La cardioplégie est une technique qui vise à arrêter l'activ ité cardiaque tout en assurant une protection myocardique optimale lors des interventions de chirurgies cardiaques ou thoraciques.

Les solutés de cardioplégie utilisés en France sont autorisés selon différents statuts réglementaires (AMM, Produit

thérapeutique annexe, Préparations hospitalières, Selon la formule ...).

L'ANSM souhaite harmoniser ces différents statuts vers l'AMM en tant que médicament indiqué dans la cardioplégie.

L'organisation de ce groupe de travail portant sur les solutés de cardioplégie a pour objectif d'établir un état des lieux des pratiques cliniques en France.

Questions posées

1. Quels sont actuellement les solutés de cardioplégie utilisés en pratique clinique ?

2. Quelles sont les raisons (bénéfice/risque) qui ont orienté ces choix ?

3. Quels sont les avantages et les inconvénients des cardioplégies cristalloïdes versus

4. Existe-t-il des particularités à prendre en compte pour les chirurgies pédiatriques ?

Dossier			
Nom du dossier	CUSTODIOL solution		
Dossier thématique			
Dossiers Produits – Substances (National)			
Dossiers Produits – Substances (Europe)	П		

#### Présentation de la problématique

Le laboratoire EUSA Pharma a déposé, en concertation avec l'ANSM, une demande d'ATU de cohorte (ATUc) pour la spécialité CUSTODIOL solution dans l'indication :

« Protection myocardique au cours des interventions de chirurgie cardiaque ».

les cardioplégies sanguines ?

Actuellement, cette spécia lité est autoris ée en F rance en tant qu e Produit Thérapeutique Annexe (PTA) dans l'indication : « Solution de rinçage et de conservation hypothermique pour la préservation d'organes (cœur, rein, foie, pancréas) ».

En Europe, la solution CUSTODIOL a été enregistrée en tant que médicament :

- en Allemag ne en Novemb re 2001 da ns l'indication : cardioplégie et également de solution de rinçage et de conservation hypothermique pour la préservation d'organes (cœur, rein, foie, pancréas).
- aux Pays-Bas en novembre 1989 dans l'indication : cardioplégie en chirurgie à cœur ouvert.
- en Belgique en Janvier 1996 dans l'indication : cardioplégie et également de solution de conservation d'organes.
- et dans d'autres pays membres.

La demande d'ATUc sera suivie, au cours de l'année 2015, d'une demande d'AMM en procédure de reconnaissance mutuelle avec l'Allemagne comme état membre de référence.

Le laboratoire à l'appui de sa demande a fourni un doss ier bibliographique sur la base du dossi er d'AMM allemand avec une mise à jour de la partie clinique du dossier.

# 1. Les données cliniques d'efficacité et de sécurité sont-elles suffisantes pour octroyer une ATU de cohorte, dans l'attente de l'évaluation du dossier d'AMM ? 2. L'indication proposée ainsi que le RCP sont-ils acceptables et reflètent-ils la pratique clinique actuelle chez l'adulte et chez l'enfant ? 3. Le suivi proposé dans le Protocole d'Utilisation Thérapeutique est-il acceptable : encadrement, fiche de suivi ... 4. Peut-on autoriser des stocks de CUSTODIOL avec une régularisation à postériori de la demande d'ATUc (situation d'urgence à définir) ?